

Rentrée : le lundi 2 septembre 2024

Horaire de rentrée : consulter le site de l'IFEPSA à partir du 30/08/2024 – 15h

1 - Organisation des études

Emploi du temps - Calendrier universitaire

- Les groupes, le calendrier universitaire et l'emploi du temps prévisionnels du semestre 1 seront consultables sur le site de l'IFEPSA (<https://ifepsa.uco.fr/fr>) à partir du 30 août 2024 (15h).
- Les enseignements peuvent être planifiés du lundi matin 8h au vendredi 18h30.

Transports – Covoiturage / Vélo

- Les étudiants qui souhaitent, pour des raisons de covoiturage, être affectés dans le même groupe doivent nous adresser par mail (une seule demande par groupe), précisant les noms et prénoms des personnes concernées, **avant le 26 août 2024**, à l'adresse suivante : pvrignau@uco.fr. **Passé ce délai, aucune demande ne sera prise en compte.**
- La ligne de bus n°9 dessert Le lycée Jean Bodin (à proximité d'Athlétis et de l'IFEPSA). Les horaires et le plan des lignes sont consultables sur <https://irigo.fr>.
- Attention : les horaires des transports urbains ne correspondent pas nécessairement avec ceux des emplois du temps de l'étudiant. Aussi, le vélo est le plus souvent le moyen de locomotion le plus rapide, le plus écologique, et le plus en cohérence avec les études STAPS.

Avant la rentrée

- Préparez-vous en consultant un ou plusieurs ouvrages :

Calais-Germain, B., (2000). Anatomie pour le mouvement, tome 1. Désiris

Slawinski, J., Termoz, N., Charitas, P., Fontayne, P., Le Noé, O. (2020). Licence STAPS tout en un. Dunod.

Candy, L., Gaidry, E. (2020). Bien commencer en STAPS. Deboeck.
- N'hésitez pas à vous préparer physiquement en réalisant régulièrement une activité physique.
- Pour les équipements sportifs, vous aurez des informations à la rentrée mais vous pouvez anticiper en prévoyant :
Un maillot de bain, lunettes et bonnet.
Une paire de chaussures pour l'extérieur et une pour l'intérieur.
Un tee-shirt avec votre prénom inscrit au dos.

2 – Dossier médical

Pour suivre le cursus STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives), les étudiants ne doivent pas présenter de contre-indications à la pratique intensive des activités physiques et sportives. Pour toute première inscription, l'étudiant doit transmettre avant la rentrée :

- un **questionnaire à compléter par ses soins** ; à télécharger sur le site
- un **certificat médical IFEPSA, préalable à la pratique intensive des activités physiques et sportives** à télécharger sur le site
- le **tracé de l'électrocardiogramme (ECG)**. Si vous ne pouvez pas fournir un ECG avant la date de rentrée universitaire (2 septembre 2024), vous avez jusqu'au 29 novembre 2024 pour nous le transmettre.

Ces documents sont à transmettre par voie postale à l'IFEPSA à l'intention de la Commission médicale. Merci de bien vouloir préciser votre parcours de formation (L1 STAPS).

En cas de blessure avant la rentrée, merci de bien vouloir prendre **AU PLUS VITE** contact avec l'assistante de formation.

3 – Votre interlocutrice

Assistante	Adresse mail	Téléphone
Véronique BÉGHIN	vbeghin@uco.fr	02 41 79 18 92

L'IFEPSA sera fermé du lundi 29 juillet 2024 au dimanche 18 août 2024 inclus